

LECONS DE LA CRISE FINANCIERE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE

*Communication de M. Abdoulaye LY
BCEAO Dakar*

*Dans le cadre du colloque international
de la Fondation Konrad Adenauer sur*

**« Le 20^{ème} anniversaire de la réunification
allemande. »**

**Quelles leçons de la fusion des économies européennes
pour la mise en place d'un marché commun africain ? »**

28 et 29 octobre 2010 à Dakar

*Abdoulaye LY
Forum civil*

=====

OCTOBRE 2010

Permettez-moi, tout d'abord, de vous présenter mes remerciements à la fondation Konrad Adenauer pour avoir eu la délicate initiative d'inviter la société civile à ce colloque. Par delà les clichés diplomatiques, l'implication de la société civile dans des manifestations de ce genre est assurément un signe du souci de partage et de concertation.

Nous sommes d'autant plus ravis de prendre part à ce colloque que les thèmes développés et soumis en discussion sont au cœur de nos principaux centres d'intérêt. Le Coordonnateur du Forum Civil m'a chargé de vous transmettre ses sentiments de reconnaissance pour les égards que vous nous manifestez sans cesse.

Par ma voix, il vous adresse ses vives félicitations pour votre initiative d'organiser ce colloque qui se tient à un moment opportun où notre continent se trouve à la croisée des chemins.

Le présent exposé porte sur le thème « *les leçons de la crise financière internationale pour l'Afrique* ». Il sera articulé autour de trois grands axes :

- les mécanismes de transmission de la crise internationale sur les économies de l'Afrique ;
- les mesures prises pour juguler ses effets ;
- enseignements que pourraient tirer les pays africains de l'impact de la crise.

I. MÉCANISMES DE TRANSMISSION DE LA CRISE INTERNATIONALE SUR LES ÉCONOMIES DE L'AFRIQUE

1.1 Vue d'ensemble

La crise financière internationale, née de l'éclatement de la bulle immobilière aux Etats-Unis en 2007, s'est muée en récession économique dans les pays industrialisés à partir du premier trimestre 2009. Elle s'est étendue aux pays en développement, notamment ceux d'Afrique, à travers les effets dits de second tour, essentiellement par deux canaux de transmission, à savoir les échanges de biens et services et les flux financiers avec l'extérieur. Si les banques africaines sont relativement protégées par une faible connexion aux marchés de capitaux internationaux et de la quasi inexistence des produits financiers sophistiqués à l'origine de la crise, il en est autrement du secteur réel, des finances publiques et du commerce extérieur.

1.2. Impacts sur les différents secteurs d'activité

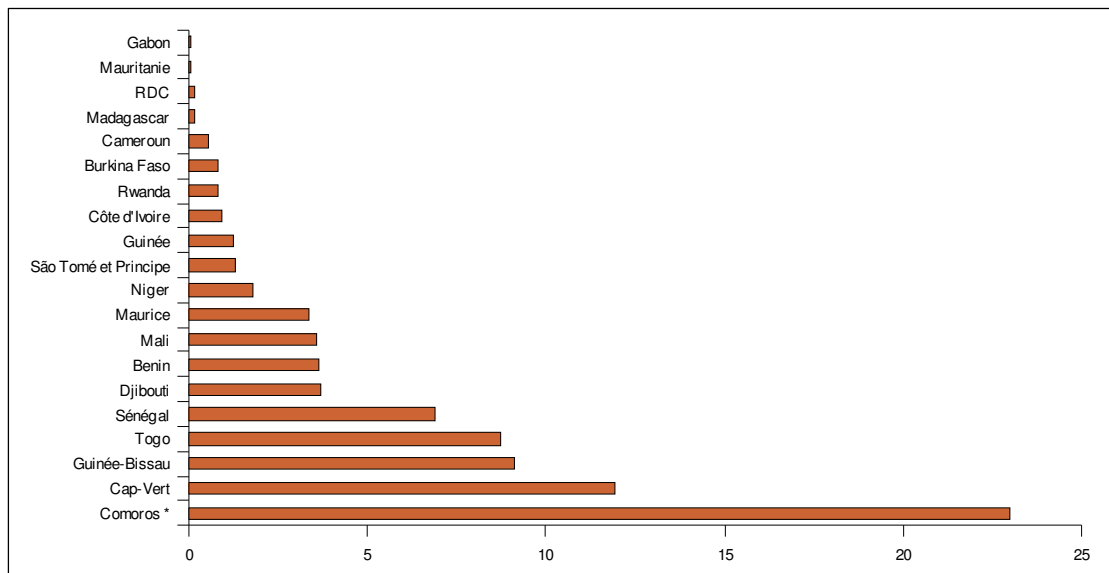
L'entrée en récession des pays industrialisés s'est traduite par la contraction de la demande mondiale, induisant une diminution du rythme de progression des exportations de l'Afrique, une baisse des cours des produits exportés, un reflux des transferts des migrants et une réduction des flux financiers.

1.2.1. Sur la croissance économique

Dans les pays africains, la croissance économique s'est révélée plus faible qu'initialement attendu. Le taux de progression du PIB réel est ressorti à 1,9% en 2009, pour une prévision initiale de 4,7% et une réalisation de 3,8% en 2008. Ce ralentissement est essentiellement imputable à la baisse de l'activité dans les bâtiments et travaux publics (BTP), l'industrie de transformation du bois, les textiles et le commerce. Par ailleurs, les économies du Continent se sont fortement ressenties de la baisse des ressources tirées des exportations de matières premières, en liaison avec l'atonie du secteur industrielle qui a induit une contraction des cours. La crise s'est également traduite par la montée des incertitudes dans la réalisation des investissements prévus, ainsi qu'une décreue des pressions inflationnistes.

Pour rappel, les études réalisées par le FMI mettent en évidence que, par le passé, un ralentissement de 1 point de la croissance mondiale se traduisait par un ralentissement d'environ 1/2 point en Afrique subsaharienne (FMI, 2009).

Les envois de fonds des migrants en% du PIB en moyenne (2000/2010)



1.2.2. Sur les finances publiques

Au niveau des finances publiques, la crise internationale a entraîné une accentuation du déficit budgétaire global en 2009, en raison d'une faible

progression des recettes et d'une forte hausse des dépenses. Elle a également accru les risques d'accumulation d'arriérés de paiement intérieurs qui constituaient déjà un facteur d'inquiétudes pour les économies de l'Afrique subsaharienne.

1.2.3. Sur le secteur extérieur

Les économies des pays africains sont caractérisés par une grande ouverture sur l'extérieur. Cette option était fondée sur le besoin de tirer profit d'un vaste marché d'exportation. Elle résulte également des programmes d'ajustement structurel qui avaient inscrit la libéralisation du compte courant au coeur de son mécanisme. Les secteurs tournés vers les exportations constituent les principaux moteurs de la croissance économique et procurent aux Etats une part importante des recettes budgétaires. Malheureusement, ces exportations sont concentrées sur un nombre limité de produits de base. A titre illustratif, 51,5% des exportations de l'Afrique portaient sur le pétrole brut, l'or, le cacao et le coton en 2008. Sous l'effet de la baisse de la demande des pays industrialisés et du recul des cours mondiaux des matières premières, les ressources tirées des exportations sont ressorties nettement en deçà des attentes. Cette situation a induit un ralentissement du rythme de hausse des recettes budgétaires et perturbé la bonne exécution des programmes d'investissement public.

Le tourisme, qui est l'un des principaux secteurs générateurs de ressources et d'emplois dans plusieurs pays de l'Union, a fortement pâti de la baisse des revenus des ménages dans les pays industrialisés.

Au titre des flux financiers, il a été globalement enregistré dans l'Union, au cours de l'année 2009, une baisse de 9,2% des transferts courants privés, imputable essentiellement au reflux de 8,8% des réceptions de fonds des migrants.

Toutefois, les acquis enregistrés en matière de réformes économique ont eu un effet positif sur les transferts courants publics, qui ont progressé de 42,8% en 2009. Par ailleurs, l'essor de l'activité minière a induit, au niveau de la zone, un accroissement de 22,4% des investissements directs étrangers.

Globalement, l'impact pourrait être plus marqué cette fois-ci, car la raréfaction du crédit à l'échelle mondiale freine d'autant plus l'activité et menace davantage le financement du commerce et les autres flux de capitaux.

1.2.4. Sur le plan monétaire et financier

Au plan monétaire et financier, les effets indirects de la crise ont été ressentis par le système bancaire, à travers notamment le reflux de l'activité dans les secteurs réel et extérieur et l'accentuation des risques de dégradation de la qualité du portefeuille. Ils se sont traduits par un durcissement des conditions de banque et une décélération du rythme de progression des crédits à l'économie. Sur les marchés financiers, une orientation défavorable des principaux indicateurs a été observée, essentiellement imputable à une perte de confiance dans les opérateurs qui, comme ailleurs, ont adopté une attitude attentiste, voire procédé à des prises de bénéfice.

II. MESURES MISES EN OEUVRE POUR JUGULER LA CRISE

Pour contenir les effets de la crise sur nos économies, plusieurs mesures ont été prises par les Autorités publiques. Ces mesures ont été de deux ordres.

- des mesures à l'échelle nationales
- des mesures de portée communautaire

Tout d'abord, il a été décidé de poursuivre les actions déjà prises au niveau communautaire pour relancer la production agricole, résorber le déficit énergétique et apurer les arriérés de paiement intérieurs des Etats membres. A cet effet, un montant global de 1.490 milliards de FCFA, représentant 5% du PIB nominal de l'Union en 2009, a été mobilisé.

Ensuite, les Autorités ont opté pour la mise en œuvre d'actions spécifiques par les Etats membres pour soutenir les secteurs en difficulté. Il a été ainsi retenu d'apporter, d'une part, un soutien indirect aux BTP, à travers la facilitation de l'accès au financement de la construction et l'apurement des arriérés de paiement et, d'autre part, un appui direct, sous forme d'aides remboursables et de commandes publiques, pour l'industrie de transformation du bois.

Au plan bancaire, monétaire et financier, les banques centrales, dans le sillage des pays industrialisés, ont déployé des efforts sans précédent pour rendre accessibles les concours monétaires. Ainsi, les taux d'intérêt ont été significativement abaissés, tandis que les autres instruments ont été assouplis. Au sein de l'UEMOA, il a été mis en place un comité de veille chargé du suivi rapproché de la situation des établissements de crédit, et institué un dialogue permanent avec les responsables du secteur bancaire. La BCEAO a également décidé d'imprimer une orientation accommodante à sa politique monétaire, afin d'assurer un niveau de liquidité optimal au système bancaire. A cet égard, elle a accru sensiblement le volume mis en adjudication lors des opérations d'appels d'offres hebdomadaires, qui sont passées de 100 milliards de FCFA en septembre 2008, à 170 milliards à fin décembre 2009, après un pic de 220

milliards atteint en février et mars 2009. En outre, elle a procédé à l'ouverture d'un guichet d'appel d'offres à un mois à taux fixe et à volume illimité. Par ailleurs, les taux directeurs ont été diminués de 50 points de base, tandis que, dans plusieurs Etats, les coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques ont été significativement réduits. Enfin, dans le cadre de l'apurement des arriérés de paiement intérieurs, les Autorités monétaires ont mis à la disposition des Etats membres de l'Union, dès le début du mois de septembre 2009, la contrepartie en FCFA des Droits de Tirage Spéciaux (DTS) alloués par le FMI, dans le cadre de l'atténuation de l'impact de la crise, pour un montant de 453,1 milliards de FCFA.

Afin de renforcer les actions préventives de risques systémiques, le Conseil des Ministres de l'UEMOA a, en sa session du 30 mars 2010, décidé de créer un Comité de Stabilité Financière de l'Union. Ce Comité, qui regroupe tous les superviseurs et régulateurs du système financier de l'UEMOA, a pour mission d'assurer une veille, notamment en matière de risque systémique, et contribuer à renforcer la résilience du secteur bancaire et financier aux chocs internes et externes.

Pour être efficace, les mesures devraient prendre appui sur un environnement macroéconomique assaini, notamment par la poursuite des efforts d'amélioration des finances publiques. A cet effet, les actions des Etats devraient être axées principalement sur :

- la maîtrise des dépenses courantes ;

le respect des procédures budgétaires ;

et l'accélération de la mise en œuvre du programme d'apurement des arriérés de paiement intérieurs.

III. LEÇONS DE LA CRISE POUR L'AFRIQUE

Quels sont les enseignements que les pays africains devraient tirer de la crise financière internationale ?

3.1. Rappel des contraintes structurelles

Avant de répondre à cette question, il importe de préciser que certaines contraintes structurelles ont toujours caractérisé nos économies. Ces contraintes, qui ont été exacerbées par la crise, portent principalement sur :

- le manque de diversification des économies ;
- les insuffisances du cadre réglementaire et juridique qui entravent le développement du secteur privé ;

- la faiblesse des capacités productives ;
- l'inadéquation du système financier ;
- et le manque de profondeur de l'intégration régionale.

Ces facteurs, ajoutés aux aléas climatiques, sont de nature à accentuer la vulnérabilité des économies de l'UEMOA.

Le manque de diversification des économies est perceptible notamment à travers la forte concentration des exportations sur un nombre réduit de produits de base. En outre, en matière de débouchés pour les exportations, les Etats disposent de très peu de possibilités.

Mesures de la dépendance du pétrole (2000/2010)

PAYS	PIB	REVENUS	EXPORTATION
NIGERIA	40,00%	83,00%	95,00%
CAMEROUN	4,90%	20,00%	60,00%
GUINEE EQUATORIALE	86,00%	61,00%	90,00%
GABON	73,00%	60,00%	81,00%
CONGO	67,00%	80,00%	94,00%
ANGOLA	45,00%	61,00%	90,00%

Source : CEA

L'émergence d'un secteur privé dynamique se ressent d'un environnement des affaires caractérisé par la lourdeur des procédures administratives, le manque de fiabilité de l'appareil judiciaire et le développement de la corruption.

Une faiblesse des capacités productives est notée dans tous les secteurs, notamment au niveau de l'agriculture, de l'industrie et des services marchands. Elle résulte de l'insuffisance des investissements, en raison principalement des difficultés de mobilisation des financements.

L'intégration régionale, qui constitue un rempart aux chocs liés à la mondialisation et aux incertitudes de l'économie mondiale, se heurte à la faiblesse de la convergence des économies et aux entraves diverses qui minent la dynamique de construction d'un espace économique communautaire unifié.

Au plan institutionnel, l'Afrique reste pour le moment absente des grands chantiers de relance économique. Au sein des pays africains, aucune initiative d'envergure n'est notée dans le sens d'une réelle prise en charge de ce dossier.

Même lors du 12^{ème} sommet de l'Union Africaine de février 2008, à Addis Abeba, au plus fort de la crise, des sujets politiques comme Madagascar, la Guinée et la mise en place d'un Gouvernement de l'Union ont éclipsé les débats sur la question de relance économique. L'Afrique traîne pourtant des contraintes qui la rendent moins performante telles que les difficultés de financement accentuées par les arriérés de paiement intérieurs, le déficit énergétique et un secteur agricole affecté par une libéralisation mitigée, voire ratée. Dans cette crise, l'Afrique apparaît indiscutablement plus vulnérable que les autres régions, en raison de son niveau plus élevé de pauvreté et de sa plus forte dépendance à l'égard des exportations de produits de base.

Par delà les effets économiques de l'inertie des africains face à la crise, il y a lieu de craindre que cette attitude n'oblige ses dirigeants à accepter les solutions externes conçues par les riches, donc inopérantes ou non conformes à leurs préoccupations.

Au demeurant, sur la base d'une impulsion politique, des solutions peuvent être envisagées dans une perspective communautaire. De ce point de vue, les progrès accomplis en matière d'intégration économique régionale offrent des possibilités d'amortir les chocs, et d'opérer une politique de complémentarité pouvant combler les pertes de parts de marchés internationaux. A cet égard, la crise pouvait être le prétexte d'une introspection devant permettre une remise en cause d'une extraversion devenue problématique dès lors qu'elle se fonde sur le commerce de produits de base dont cours sont réputés très volatils. Cette introspection permettrait également de poser le débat de la diversification de la production à l'exportation et une politique endogène, auto-entretenu basée sur la transformation locale.

Conclusion et recommandations

La crise financière internationale a été un facteur déstabilisant pour les économies africaines déjà fragilisées par d'autres chocs exogènes. Elle doit cependant être, pour nos pays, une occasion de remise en cause des choix économiques et des comportements incompatibles avec les exigences de la mondialisation. A cet égard, les actions prioritaires à mener par nos Etats devraient viser :

- la levée des contraintes à la mise en œuvre des politiques structurelles requises, en particulier celles visant à diversifier les bases de la production et à promouvoir la compétitivité ;
- le renforcement des investissements dans les infrastructures de base ;
- la mise en œuvre des réformes institutionnelles visant le développement du secteur privé, en particulier celles relatives à l'amélioration de l'environnement des affaires ;

- la diversification des économies, au regard des contraintes qu'induit une économie fondée sur une seule activité comme c'est le cas dans les pays de golfe. De surcroit, la crise financière a révélé que la forte dépendance au pétrole a accentué la vulnérabilité des pays producteurs dans un contexte de baisse drastique des cours. Cette diversification devrait concerner à la fois la structure des économies et les débouchés commerciaux, impliquant le renforcement des exportations vers les pays émergents, afin de neutraliser les variations d'activités entre les différents pays consommateurs ;
- l'approfondissement des efforts d'assainissement des finances publiques, en vue de restaurer progressivement la capacité de la politique budgétaire à jouer pleinement son rôle de stimulation des investissements ;
- l'accélération et l'approfondissement du processus d'intégration économique.

Pour réaliser ces objectifs, nos pays ont plus que jamais besoin d'un nouveau souffle institutionnel, fondé sur la qualité des dirigeants, eux même faisant montre d'une réelle volonté politique. Ces facteurs, une fois réunis, seraient adossés à un appui de qualité tel que celui que ne cesse d'apporter la coopération allemande. Je ne doute pas que la Fondation Konrad Adenauer s'impliquera davantage pour relever ce défi, en veillant, comme elle le fait opportunément, à promouvoir le renforcement de capacité des leaders et des différents acteurs de la scène politique africaine.

=====